

Image not found or type unknown



Possibilité en cas de piratage.

Par **therireur**, le **31/10/2008** à **20:50**

Bonjours, je me suis fait pirater mon site internet, sur un serveur que je paie.rnIl y a eu des dommage au niveau des donnée mais j'ai reussis a récupéré leur ip via les fichier du serveur.rnrnQue faut-il pour porter plainte? Les preuves a apporter?rnEt si les preuve ne sont pas suffisante, peut on au moin déposer une main courante?rnrnMerci.